

## GROUPEMENT DE COMMANDE GMVA- PNR POUR LA MISE EN ŒUVRE DE DEUX ACTIONS DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

L'an deux mille vingt, le **mardi 18 janvier 2022 à 9 h**, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 11 janvier 2022 s'est réuni sur 2 rue de Saint Tropez - Hôtel du Département, 56000 VANNES sous la présidence de David LAPPARTIENT.

La Séance était publique.

### Etaient présents à la présente délibération :

M. David LAPPARTIENT	Président
M. Ronan LE DÉLÉZIR	1 <sup>er</sup> Vice-Président
Mme Anne GALLO	2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
M. Luc LE TRIONNAIRE	4 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Nathalie COURTRAI	
M. Patrick CAMUS	
Mme Gaëlle FAVENNEC	

### Absents excusés :

Mme Marie-José LE BRETON	3 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
M. Paul BARRET	
Mme Muriel CLÉRY	
Mme Sylvie SCULO	
M. Simon UZENAT	

### Procuration :

M. Simon UZENAT donne procuration à Mme Anne GALLO  
Mme Sylvie SCULO donne procuration à M. Ronan LE DÉLÉZIR

### Etaient également présents :

Mme Monique CASSÉ (directrice)  
M. Xavier BLONDEL (chargé de mission SIG et évaluation)  
M. Ronan PASCO (responsable du pôle Mer et Littoral)  
Mme Marie TAVENNEC (Responsable administrative et financière)

## GROUPEMENT DE COMMANDE GMVA-PNR POUR LA MISE EN ŒUVRE DE DEUX ACTIONS DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

### **Projet alimentaire territorial**

Le PAT est porté par GMVA, le PNR en est le co-animateur. Pour la période 2021-2023, le PNR mettra en œuvre 4 actions, pour un budget total de 179 020 € dont 113 216 € financés par le Plan de relance :

- Incitation au développement de modèles agroforestiers
- Diagnostic prospectif du territoire
- Formation aux pratiques agroécologiques
- Valorisation de la transition agroécologique et alimentaire

### **Élaboration d'une stratégie agricole foncière et alimentaire - GMVA**

Parmi les actions du PAT, l'agglomération prévoit l'élaboration d'une stratégie agricole foncière et alimentaire sur son territoire, grâce à l'accompagnement par un prestataire, pour un budget estimé de 100 000 €. Le CCTP provisoire mentionne la réalisation d'un diagnostic, puis d'une modélisation prospective, coordonnée avec le PNR, pour quantifier la production et les surfaces agricoles nécessaires à la couverture des besoins alimentaires en produits locaux et/ou biologiques.

### **Diagnostic prospectif du territoire - PNR**

Le PNR prévoit l'élaboration d'un diagnostic agricole prospectif du territoire, comme aide à la réflexion concernant la transition agricole et alimentaire. Un budget de 42 700 € (dont 35 000 € de prestations) a été présenté au Plan de relance qui le couvre à 80%. Un cadrage avec les élus du PNR est nécessaire à l'identification des enjeux de la modélisation et donc de l'outil mobilisé.

### **Articulation des deux actions**

GMVA propose au PNR de porter la modélisation prévue pour l'élaboration de sa stratégie, sur l'ensemble du territoire PNR+GMVA. En revanche, GMVA ne pourra pas mener son exercice de diagnostic sur les 9 communes du PNR hors GMVA, ce qui pose la question de la disponibilité des données pour la modélisation sur ces communes.

### **Groupelement de commande**

Les échanges entre GMVA et le PNR ont mené à l'identification du groupement de commande comme solution pertinente pour maximiser les synergies entre les deux actions.

Une délibération pour la création d'un groupement de commande sera proposée en Conseil communautaire de GMVA, le 03 février 2022.

GMVA sera coordonnateur du groupement et prendra en charge les tâches administratives du marché. Chaque membre du groupement recevra et mettra en paiement les factures liées aux activités qui le concernent.

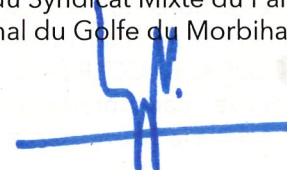
Une annexe à la délibération de création du groupement précisera les modalités financières.

---

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **Valide** l'adhésion au groupement de commande prochainement constitué par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération pour la mise en œuvre des actions liées à la définition et l'élaboration d'une stratégie agricole foncière et alimentaire et à la réalisation de diagnostics prospectifs sur la transition agricole et alimentaire.
- **Autorise** le Président à signer tous documents relatifs à la mise en œuvre de ce groupement.

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel  
Régional du Golfe du Morbihan,



**David LAPPARTIENT**